



Document de Projet

*« Contribution au relèvement rapide des populations affectées par la crise de 2012 et l'afflux des réfugiés maliens dans les régions du Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Tagant et les deux Hodhs »*

*Le Programme des Nations Unies pour le Développement*

**Titre du Projet: Contribution au relèvement rapide des populations affectées par la crise de 2012 et l'afflux des réfugiés maliens dans les régions du Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Tagant et les deux Hodhs**

**Effet (s) UNDAF:** les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production et bénéficient d'un appui alimentaire en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

**Produit (s) escompté (s):**

1. le PNUD Mauritanie est en mesure de soutenir les efforts du Gouvernement pour apporter une réponse rapide aux ménages les plus vulnérables dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha et les deux Hodhs
2. La résilience des ménages les plus vulnérables dans les zones d'intervention du projet est renforcée ;
3. Les activités sont suivies et rendues visibles

**Agence d'Exécution :** PNUD

**Partenaire de Mise en Œuvre :** ONG nationales et internationales

**Brève description du projet**

La Mauritanie a été affectée en 2011/2012 par un déficit pluviométrique et hydrique qui s'est traduit par une baisse de la production agricole, des pertes de bétail dues à la raréfaction du pâturage et à l'assèchement des points d'eau. L'impact de cette sécheresse s'est traduit par un accroissement des taux d'insécurité alimentaire, atteignant 27% de la population fin 2011. Ces taux sont les plus élevés constatés depuis la mise en place du système de suivi de la sécurité alimentaire en Mauritanie en 2006. La tendance est restée la même car les résultats préliminaires du Food Security Monitoring System (FSMS) de juillet 2013 indiquent également une insécurité alimentaire importante particulièrement en Brakna, Gorgol, Assaba, Guidimakha, avec des taux au-dessus de 30%. Durant l'hivernage 2013, la région du Tagant, a subi de fortes inondations, ayant causé d'importants dégâts matériels, endommageant notamment les équipements hydroagricoles, des maisons, des points d'eau, etc. Les deux Hodhs, quant à eux, subissent les effets de la crise alimentaire de 2012 et l'afflux des Réfugiés maliens.

L'objectif du projet est de contribuer au renforcement des capacités de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et vulnérables dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Tagant et les deux Hodhs, à travers le renforcement de leurs moyens de subsistance (agriculture, élevage, eau etc.).

<p>Program period                    2012 - 2016</p> <p>Key Result field (Plan Strat): <u>_Resilience building</u> (Early recovery et rapid return) _____</p> <p>Atlas Award ID: _____</p> <p>Launch Date:                    01-03-2014 End Date :                        28-02-2015 CLEP date                        XXXXXX Management Arrangements :        DIM</p>	<p>Total required Resources: US\$ 900 000 Total allocated Resources: US\$ 900 000</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Regular:</li><li>• Others:<ul style="list-style-type: none"><li>◦ JAPANESE FUND : US\$ 900 000</li><li>◦ Government__0_____</li></ul></li></ul> <p>Unfunded Budget: ___0_____</p>
--	---

Signature PNUD :

JOSE' LEVY, R.R.a.i.

14/05/2014



Le rapport de 2012 sur les progrès dans la mise en œuvre du CSLP décrit une situation mitigée. La Mauritanie a surmonté plusieurs chocs exogènes et a retrouvé la stabilité macroéconomique au cours de ces trois dernières années, avec notamment un taux de croissance économique moyen de 5,3%. Les autorités s'activent à combler les besoins en infrastructures du pays, les investissements publics (financés essentiellement sur ressources intérieures) ayant triplé entre 2009 et 2013, en passant de 5,7% à 13,7% du PIB. Malgré ces efforts, la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour 2015, notamment ceux concernant la santé et l'environnement durable semblent difficile à atteindre. En particulier, l'incidence de la pauvreté atteint 62% en milieu rural et le taux nationaux de chômage et de sous-emploi sont respectivement de 31% et de 14% en 2008.

Vers la fin de l'année 2011, la Mauritanie a connu une grave sécheresse qui a porté le nombre de personnes menacées par l'insécurité alimentaire de 450000 à 900000 (environ 20% de la population) et touché plus de 60% des terres arables et 30% du bétail. Ce sont les zones rurales, où la population vit traditionnellement de l'agriculture de subsistance et de l'élevage, qui ont été le plus touchées ; la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les ménages y est passée de 9% en 2010 à 25% en 2011. En outre, l'afflux des réfugiés maliens, qui a atteint un pic de 75 000 personnes début 2013, a pesé sur les conditions de vie, déjà précaires, des ménages dans les régions d'accueil.

#### A. Crise alimentaire et nutritionnelle

Le pays est confronté à des cycles répétés de sécheresse qui affectent les capacités productives des populations, notamment rurales, qui dépendent principalement des cultures pluviales et d'élevage extensif. Le pays est structurellement déficitaire sur le plan alimentaire car la production nationale ne couvre qu'environ 30% des besoins alimentaires essentiels en bonne année pluviométrique.

A l'instar de la majorité des pays de la région sahélienne, l'hivernage 2011 a été caractérisé par une mauvaise répartition des pluies tant géographiquement que dans le temps, engendrant une faible croissance des pâturages et l'échec des cultures pluviales. Ceci a entraîné les phénomènes suivants :

- **Raréfaction des céréales sur les marchés** : les résultats de la campagne agricole 2011-2012, selon le Réseau de Prévention des Crises Alimentaire (RPCA) font ressortir une baisse de 34% de la production céréalière brute (180.955 tonnes contre 274. 362 en 2010/11) et une diminution de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières.
- **Déficit en pâturages et transhumance anticipée** : à fin octobre 2011, la zone agropastorale était déjà dépourvue de 70% de ses ressources fourragères et les quelques poches de pâturages existantes étaient envahies par des milliers de bêtes qui avaient commencé une transhumance précoce (habituellement observée entre février/mars). Les mares et marigots qui servent normalement à l'abreuvement des animaux jusqu'au mois de janvier/février étaient déjà asséchés à plusieurs endroits, poussant les éleveurs à recourir à l'eau de puits à faible niveau de remplissage.
- **Augmentation des prix des produits importés** : cette chute de la production agropastorale consécutive à la sécheresse est venue se conjuguer avec la hausse des prix des denrées de première nécessité qui a exacerbé la vulnérabilité des populations rurales et périurbaines déjà bien réel en année normale. Bien que les marchés restent approvisionnés en céréales importés (blé et riz), les prix sont nettement à la hausse en comparaison à la même période de l'année dernière - une variation de 50% à 75% pour les prix des céréales locales (mil, sorgho et maïs). La combinaison de cette hausse des prix et la baisse des revenus des ménages réduit l'accès aux produits alimentaires.

Cette situation a eu des conséquences humanitaires significatives sur la population. En décembre 2011, l'évaluation conjointe conduite par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a donné les résultats suivants :

- ■ **Triplement du taux d'insécurité alimentaire en un an** : en décembre 2011, près du quart des ménages ruraux (24.6%) a été trouvé en insécurité alimentaire (12.9% en insécurité alimentaire

sévère et 11.7% en insécurité alimentaire modérée). Les taux d'insécurité alimentaire ont quasiment triplé comparativement à la même période de 2010 (8.7% contre 24.6%).

- ■ **900.000 personnes en insécurité alimentaire** : Alors que le Food Security Monitoring System (FSMS) avait estimé, à la mi-décembre 2011, le nombre de personnes en insécurité alimentaire à 600.000, l'enquête a estimé que ce chiffre devrait passer à 900.000 personnes en janvier 2012.
- ■ **Plus de 75% des personnes en insécurité alimentaire en milieu rural se trouvent dans les zones agropastorales et de cultures pluviales**, soit respectivement 170.000 et 160.000 personnes. En ce qui concerne les nomades, même si les taux d'insécurité alimentaires sont plus élevés, l'effectif des personnes affectées reste faible (14.000 personnes) du fait de la faible taille de ce groupe.
- ■ **Accroissement de l'insécurité alimentaire sévère** : environ **13%** des ménages d'habitude en insécurité alimentaire modérée le sont maintenant sévèrement, soit plus de la moitié des ménages en insécurité alimentaire. Ce taux représente aussi une augmentation de plus de 50% par rapport à la période de soudure 2011 et le niveau le plus élevé jamais atteint, même en période de soudure.
- ■ **Le sud-est et l'est de la Mauritanie les plus affectées** : l'enquête a identifié les prévalences de l'insécurité alimentaire les plus élevées dans les *Wilaya* (régions) du sud-est et de l'est du pays, i.e. Hodh El Chargui (37%), Guidimakha (33%), Gorgol (29.4%), Assaba (27%), Hodh El Gharbi (23.4%), Tagant (22.1%).

Les résultats préliminaires du Food Security Monitoring System (FSMS) de juillet 2013 indiquent également une insécurité particulièrement alimentaire importante en Brakna, Gorgol, Assaba, Guidimakha avec des taux au-dessus de 30%. Durant l'hivernage 2013, la région du Tagant subit de fortes inondations ayant causé d'importants dégâts matériels, endommageant notamment les équipements hydroagricoles, des maisons, des points d'eau, etc. Les deux Hodhs, quant à eux, subissent les effets de la crise alimentaire de 2012 et l'afflux des Réfugiés maliens.

C'est dans ce cadre que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) propose une approche intégrée et pluridisciplinaire pour faire face aux effets de la crise de 2011/2012 en renforçant la résilience des populations les plus affectées par l'insécurité alimentaire dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Gorgol, Tagant, Guidimakha, Tagant et les deux Hodhs. De manière globale, la stratégie d'intervention dans les zones agropastorales se concentre sur les régions les plus peuplées et où l'insécurité alimentaire est la plus élevée, ainsi que là où les modes de survie seront menacés si rien n'est fait pour éviter des situations d'urgences. Il sied de préciser que les groupes de populations les plus touchés sont ceux qui ont été affectés par plusieurs dimensions sectorielles de la crise: ceux qui ont vu leurs habitations détruites ou endommagées, leurs moyens de subsistance détruits ou gravement touchés, leur accès à l'eau potable et à l'assainissement limité et leur accès aux services sociaux de base (santé, éducation, etc.) réduit en raison de dommages de certaines infrastructures communautaires.

Par ailleurs, il est important de rappeler que ce projet, sur financement des fonds japonais, est une suite logique du projet Relèvement rapide initié en 2012 dans le cadre de la réponse à la crise humanitaire qu'a connue le pays. Il vient en complément aux activités entamées en 2012 et 2013 dans les wilayas touchées par la situation de crise alimentaire, nutritionnelle et les inondations, ainsi que l'afflux des réfugiés maliens, et dont les besoins en relèvement n'avaient été couverts que partiellement ou pas du tout, faute de ressources financières.

Ce financement soutiendra les activités du secteur Relèvement Rapide de trois milles cent quarante-deux ménages (3.142), soit vingt-deux mille personnes (22.000), repartis dans les sept wilayas, à travers le renforcement de leurs moyens de subsistances durables (agriculture, élevage, eau, etc.). Ce renforcement, à court et moyen termes, vise à relever les populations affectées par la situation de crise et à long terme, devrait leur permettre de résister aux chocs éventuels, notamment ceux climatiques.

---

## II. STRATEGIE

La stratégie de relèvement précoce pour la République Islamique de Mauritanie, s'inscrit dans le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF 2012 - 2016). Elle sera développée selon un cheminement qui s'enracine dans les actions d'urgence humanitaires et de développement.

L'objectif de ce projet est d'une part de contribuer au relèvement rapide des ménages les plus vulnérables et affectés par la situation de crise, et d'autre part, de renforcer leur résilience à travers le renforcement de leurs moyens de subsistance durables (agriculture/élevage, eau, etc.). Ainsi, les activités prioritaires sont (i) la réhabilitation des puits à usage domestique et animalier ; (ii) la protection des périmètres de cultures sous pluies et maraichères ; (iii) d'appui au système de culture via le cash for work (distribution d'intrants et équipements agricoles) ; (iv) et distribution des moulins à grains.

Cette série d'activités vise à court terme, à apporter une assistance immédiate aux populations affectées, à moyen terme à renforcer leurs capacités de résilience et à long terme à lancer les bases d'un développement durable.

Ce projet sera mis en œuvre en étroite coordination et complémentarité avec les initiatives des autres acteurs sur la sécurité alimentaire, la protection sociale et l'initiative « Wash » sur l'accès à l'eau potable. De plus, le projet prendra appui sur les ONG Nationales et internationales qui œuvrent dans le relèvement précoce et ayant participé à l'élaboration de tous les plans de réponse dont le plus récent est le Plan de Réponse Stratégique (PRS) soumis à OCHA en Décembre 2013.

Le PNUD compte recruter deux agents chargés de suivi-évaluation pour assurer un suivi de proximité au côté des ONG de mise en œuvre et des communautés cibles et contribuer à la capitalisation des activités du projet. L'expert Relèvement effectuera des missions de terrain pour apporter un appui technique et veiller ainsi à la qualité de la mise en œuvre.

Aussi, le projet bénéficiera-t-il de l'expertise du PNUD en matière de lutte contre la pauvreté, de réduction des risques de catastrophe et de relèvement rapide, et s'appuiera sur l'information fournie par le bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) relative à l'ensemble des activités humanitaires. Il sera guidé par les principes adoptés par l'équipe humanitaire du pays sur les grandes orientations de la réponse conjointe du système des nations unies à la crise à laquelle fait face le pays.

De façon générale, la crise de 2011/2012 (alimentaire, nutritionnelle et Réfugiés) et ses effets ont affecté les capacités des ménages à diversifier leurs moyens de production. Elles ont un impact différencié sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles, selon les rôles qui leur sont attribués par la société.

C'est pour cette raison qu'une priorité spécifique sera assignée à des initiatives visant la restauration des capacités productives des femmes, qui sont traditionnellement des acteurs économiques très actifs dans le développement communautaire mais aussi parce qu'elles représentent la catégorie la plus touchée par la crise.

### **III/ La stratégie de visibilité du projet :**

Les activités de communication auront comme principal objectif de faire connaître le projet ainsi que son impact sur la vie des populations des zones concernées. Pour ce faire, un partenariat sera développé avec la presse en tant que vecteur de l'information et une attention particulière sera prêtée à l'information du bailleur et sa visibilité ; Ainsi les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Elaboration de supports de communication (Affiches, dépliants, flyers).
- Constitution de dossier de presses (fiche technique de projet, communiqué de presse)
- Briefing de presse (avec au besoin un atelier de sensibilisation des journalistes) ;
- Production de film de sensibilisation et d'émissions audio et leurs diffusions au niveau des radios rurales ;
- Achat de plages de diffusion sur les radios rurales ;
- Placement d'articles dans la presse
- Documentation photographique sur le projet
- Mettre des plaques indiquant le logo du bailleur à l'entrée de chaque site de bénéficiaires ;
- Mettre le logo du bailleur sur tout le matériel ou matériaux fournis dans le cadre du projet ;
- Editer une brochure de capitalisation des acquis du projet.

### III. CADRE DE RESSOURCES ET DE RESULTATS

Effets escomptés dans le Cadre de Ressources et de Résultats du Programme Pays				
<i>Effet UNDAF : les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production et bénéficient d'un appui alimentaire en vue d'améliorer leurs conditions de vie.</i>				
Indicateurs d'Effet selon le Cadre de Ressources et de Résultats du Programme Pays, y compris les données de base et les cibles :				
Nombre de projets communautaires mis en œuvre et réussis. SR : 154 ; Cible : 200				
Nombre de ménages des zones ciblées qui adoptent de nouvelles techniques en matière de valorisation des ressources naturelles. SR : 0 ; Cible : 200				
Pourcentage de départements de la zone d'intervention disposant d'Agendas 21 mis en œuvre à plus de 80%. SR : 0%; Cible : 50%				
Nombre d'ONG nationales ayant piloté avec succès des projets environnementaux au profit des communautés locales. SR : AD ; Cible : AD				
Domaine de résultat clé (tiré du Plan Stratégique 2014-2017) : Résilience building (Early recovery & rapid return				
Partenariat Stratégique : OIM, PAM, FAO, MAED et 8 ONG Nationales				
Titre et Numéro d'identification de Projet : (N° ATLAS de l'Award) : Contribution au relèvement rapide des populations affectées par la crise de 2012 dans les régions de l'Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Tagant et les deux Hodhs				
PRODUITS ESCOMPTES	CIBLES DES PRODUITS (I)	PRINCIPALES ACTIVITES	PARTIES RESPONSABLES	INTRANTS
<p><b>Produit 1 : le PNUD Mauritanie est en mesure de soutenir les efforts du Gouvernement pour apporter une réponse rapide aux ménages les plus vulnérables dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimakha</b></p> <p>Données de base:</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de réunions de coordination d'acteurs humanitaires pour le relèvement organisées ;</li> </ul>		<p><b>1.1 : Le PNUD Mauritanie est renforcé dans la coordination à la réponse de la crise humanitaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter un expert en coordination humanitaire et relèvement rapide.</li> <li>- Recruter 2 VNU chargés de suivi-évaluation du projet ;</li> <li>- Conseiller et appuyer la Coordinatrice Résidente/Coordinatrice Humanitaire pour s'assurer que les mécanismes de coordination</li> </ul>	<p>PNUD</p>	<p>80 000 USD</p>

		<p>de la réponse sont établis et fonctionnent correctement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner la réponse internationale dans le cadre du plan de réponse à la crise élaboré par le gouvernement</li> <li>- Améliorer les capacités de coordination des acteurs humanitaires aux niveaux national, régional et local</li> </ul>		
<p><b>Produit 2 : La résilience des ménages les plus vulnérables est renforcée</b></p> <p>Données de base : 14</p> <p>Indicateurs :</p> <p>Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées/ construites avec la modalité de cash for work</p> <p>Base : 14 ;</p> <p>Nombre d'hectares protégés avec la modalité de Cash for work.</p> <p>Base : 140</p> <p>-49 unités de production agricole appuyées à travers la distribution de semences, kits maraichers avec la modalité Cash for Work</p> <p>Base : 14;</p> <p>-40 points d'eau réhabilités avec la modalité de cash for work</p>	<p><b>2.1 : les capacités de résilience des ménages renforcées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les infrastructures hydroagricoles (protection de périmètres de cultures etc.) ;</li> <li>- Fourniture intrants et matériel aux coopératives et groupements agricoles (semences matériels horticoles, équipements, motopompes ; fours solaires ; etc.) ;</li> <li>- Fournir des semences céréalières et maraichères en qualité et quantité ;</li> </ul>	<p><b>2.1 : les capacités de résilience des ménages renforcées :</b></p>	<p><i>PNUD</i></p>	<p><b>735 733 USD</b></p>

Base 11. -15 moulins à grains distribués -Base 15		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter des infrastructures d'eau (puits, forages, mares, lacs, etc.),</li> <li>- Doter les Coopératives féminines de moulins à grain ;</li> </ul>		
<b>Indicateurs :</b> -Nombre de missions effectuées Base : 3		<b>2.3. les activités sont suivies de façon régulière :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser 6 missions d'appui aux activités communautaires ;</li> <li>- Mettre en place un volet communication/supports pour la visibilité du projet.</li> </ul>	<i>PNUD</i>	<b>40 000 USD</b>
<b>Frais d gestion (GMS)</b>				<b>66.667 USD</b>
<b>Total Projet</b>				<b>900 000 USD</b>

#### IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année: Mars 2014 – Février 2015

PRODUITS ESCOMPTES <i>Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés</i>	ACTIVITES PLANIFIEES <i>Lister les résultats d'activités et les actions pour les réaliser</i>	AGENDA				PARTIES RESPONSABLES	BUDGET PREVU		
		T1	T2	T3	T4		Source de Financement	Code Budgétaire et Description	Montant \$ US

<p>Produit1 : le PNUD Mauritanie es en mesure de soutenir les efforts du Gouvernement pour apporter une réponse rapide aux ménages les plus vulnérables dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimakha</p> <p>Données de base :</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fréquence de réunions</li> <li>-Nombre de plan de réponse élaboré ;</li> <li>-Nombre de visite de terrain effectué ;</li> </ul>	<p><b>1.1-le PNUD-Mauritanie est renforcé dans sa coordination à la réponse à la crise humanitaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Recruter un expert chargé du d'appui à la coordination humanitaire et relèvement rapide ;</li> <li>-Recruter 2 VNU nationaux chargés de suivi et évaluation du projet ;</li> </ul>	x	x	x	x	PNUD	Japon		80 000
<p>Produit 2 : La résilience des ménages les plus vulnérables soient renforcées</p> <p><b>Données de base :</b></p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées</p>	<p><b>2.1. Les capacités de résilience des ménages les plus vulnérables sont renforcées</b></p>	x	x	x	x	PNUD	Japon		735 733



gestion et la valorisation durable des ressources naturelles en vue de l'amélioration de leur résilience face aux risques liés aux changements climatiques25	<b>2.2. les activités sont suivies de façon régulière :</b>							40 000
	-Réaliser 6 missions d'appui aux activités communautaires ;	x	x	x	x	PNUD	Japon	
-Mettre en place un volet communication/support	x							
<b>Frais de gestion</b>								<b>66.666,67</b>
<b>Total</b>								<b>900 000</b>

---

## V. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le Leader Thématique l'unité environnement et énergie veille à la cohérence globale et supervise la mise en œuvre du projet. L'expert en coordination humanitaire et relèvement rapide met en œuvre et coordonne le projet. Le chargé de programme environnement assure le contrôle qualité du projet.

---

## VI. CADRE DE SUIVI EVALUATION

Le suivi est une fonction ayant pour objectif de fournir à la direction du projet et à ses principaux partenaires des indications à temps sur l'avancement ou le retard sur la réalisation des résultats attendus. Les mécanismes et les outils décrits ci-dessous, permettent de suivre les activités et la réalisation des résultats du projet.

Le présent projet fera l'objet de rapports trimestriels d'activités. Une réunion de revue de parcours du projet sera organisée afin de constater l'état de mise en œuvre quatre mois après le lancement des activités. Des recommandations pourront être émises si nécessaire aux fins de recadrage du projet.

Prendront part à ladite réunion, le Leader Thématique de l'unité environnement et énergie, le chargé de programme, l'expert en coordination humanitaire et relèvement rapide, le responsable du suivi-évaluation du PNUD ainsi que des représentants du gouvernement et les ONG partenaires de mise en œuvre

Aux termes de l'exécution du projet, une réunion de clôture sera organisée avec les mêmes participants. Un rapport final présentant les résultats du projet sera soumis. Un procès-verbal sera dressé et archivé.

Mise à jour du journal des risques : Sur la base de l'analyse initiale de risque, un journal de risque sera activé dans Atlas par l'assurance de projet et mis à jour de manière régulière en examinant l'environnement extérieur qui peut influencer sur la mise en œuvre du projet.

Mise à jour du journal des enseignements : Un journal des enseignements tirés sera activé et mis à jour régulièrement pour s'assurer de l'existence d'un effort continu d'apprentissage et d'adaptation au sein de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des enseignements à la fin du projet.

Un plan de suivi sera activé dans Atlas pour suivre les actions/événements clés de gestion

- Rapport de progrès trimestriel. Un rapport de revue trimestrielle sera préparé par l'Expert en Relèvement et partagé avec les Représentants du Gouvernement, le Point focal Chargé de programme, le Leader thématique Environnement/Energie, le RRAP et les membres du Secteurs Relèvement. Au minimum, ce rapport de revue trimestrielle de projet devra contenir, le format standard Atlas couvrant toute l'année avec une mise à jour des informations pour chacun des éléments ci-dessus ainsi qu'un résumé des résultats atteints par rapport aux cibles au niveau des produits.
- Revue semestrielle de Projet : Sur la base du rapport ci-dessus, une revue semestrielle du projet sera menée au cours du deuxième trimestre ou le plutôt possible après, afin d'évaluer les performances du projet et évaluer le plan de travail semestrielle pour la phase suivante. Revoir ce paragraphe qui prête à confusion
- Visites de terrain : l'Expert en relèvement rapide du PNUD entreprendra une visite de terrain quatre fois durant le projet. Ces visites de terrain ont pour objectif de valider les résultats du projet et de permettre de recueillir les informations nécessaires à la préparation de rapport final. Elles doivent être sanctionnées par un rapport succinct et orienté qui doit être soumis aux parties prenantes et les membres du secteur dans la semaine suivant la visite.

## Vii – Contexte légal

Ce document, ainsi que l'UNDAF signé par le Gouvernement et le PNUD, qui est intégré par renvoi, constituent ensemble un document de projet comme indiqué dans le SBAA (donner la signification) et toutes les dispositions l'UNDAP s'appliquent à ce document.

Le partenaire de mise en œuvre doit :

- a) mettre en place un plan de sécurité et maintenir le plan de sécurité, en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est mis en œuvre ;
- b) assumer tous les risques et les responsabilités liées à la sécurité des partenaires de mise en œuvre et la pleine mise en œuvre du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et de proposer des modifications du plan si nécessaire. Le défaut de maintenir et de mettre en œuvre un plan de sécurité selon les exigences présentes sera considéré comme une violation de cet accord.

Le partenaire s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce que aucun des fonds reçus du PNUD, conformément au projet de document sont utilisés pour fournir un soutien à des personnes ou entités liées au terrorisme et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD ci-après ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou de sous-accords conclus dans le cadre de ce projet de document ".



Au service  
des peuples  
et des nations

**Programme des Nations Unies pour le Développement**  
**République Islamique de Mauritanie**

---

**PROCÈS-VERBAL DE REUNION**  
**DU COMITE LOCAL D'ÉVALUATION DU PROJET (CLEP)**

**Date :** 27-03-2014

**Objet :** Validation du document du projet « Contribution au Relèvement Rapide des populations affectées par la situation d'urgence dans les régions du Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Tagant, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui »

**Participants :**

- M. José Levy, Représentant Résident Adjoint des Programmes, PNUD ;
- M. El Hassen Ould Teguedi, Chargé de suivi et évaluation, PNUD ;
- M. Limam Abdawa, Chargé de Programme Changement Climatique, PNUD ;
- Mme. Mounina Ba Assistante de Programme SGP/FEM ;
- M. Ahmade Ould Dih, Chef de Service des Stratégies/SP/DGPESD au Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED);
- M. Ely ould Oudeika, Directeur Adjoint des Stratégies et Politiques, MAED ;
- M. Sekou Oumar Coulibaly, Conseiller du DNP du Programme National de Volontariat en Mauritanie,
- M. Abou Abdoulaye Diallo, Associé au Programme, Unité Gouvernance, PNUD ;
- Mme. Oumou Sow, Spécialiste affaires humanitaires et cohésion sociale, PNUD.

**Projet présenté par :** Oumou SOW, Spécialiste Affaires Humanitaires et du Renforcement de la Cohésion Sociale (Relèvement Précoce), PNUD.

**Informations générales sur la proposition de projet :**

La Mauritanie a été affectée en 2012 par une crise multidimensionnelle prononcée suite aux effets de la faible et mauvaise répartition de la pluviométrie en 2011 et de l'augmentation du prix des denrées alimentaires de base (blé, riz et maïs) sur les marchés internationaux.

En réponse à cette situation, le gouvernement mauritanien a déployé au début de l'année 2012 un plan national de solidarité (Plan EMEL) visant à soutenir les populations les plus vulnérables, qui



s'est poursuivi en 2013 et continuera à s'exécuter en 2014. La communauté internationale a également mobilisé des programmes et des activités humanitaires en complément des efforts du gouvernement. Le PNUD, en tant qu'agence d'assistance technique, a pour sa part, mobilisé son expertise et ses moyens pour mettre en œuvre un plan de relèvement rapide visant à lier la réponse humanitaire avec les objectifs de développement, à travers le renforcement des moyens d'existence des populations les plus affectées, notamment dans le cadre du projet « Appui à la coordination de la réponse à la situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle due à la sécheresse en Mauritanie ». Soucieux de sécuriser la situation des populations les plus vulnérables face aux effets ressentis de la crise de 2012, la communauté humanitaire a poursuivi sa mobilisation en 2013 à travers la préparation et la validation de la Revue des Besoins Humanitaires (HNO) et le Plan de Réponse Stratégique (SRP), respectivement en Octobre 2013 et Février 2014.

Le présent projet soumis au CLEP, avec un budget global de 900 000 USD, rentre dans le cadre de la continuité des appuis fournis par le PNUD en 2012 au Gouvernement mauritanien dans sa réponse à la situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle. La durée d'exécution du projet est fixée à douze mois, en conformité avec la réponse et la programmation humanitaire internationale.

Ouvrant la séance, Monsieur le Représentant Résident Adjoint des Programmes a rappelé brièvement les points suivants :

- ✓ L'importance de la réunion du CLEP, qui est une occasion pour les partenaires d'analyser la pertinence et la conformité du projet avec les priorités du Gouvernement inscrites dans le CSLP ;
- ✓ La disponibilité du financement du projet ;
- ✓ Les composantes du projet ;
- ✓ Les procédures qui s'appliquent au projet ;
- ✓ La mise en œuvre du projet à travers la modalité DEX.

#### Questions et/ou commentaires :

Les participants à la réunion du comité local d'évaluation du projet ont abordé les questions suivantes :

- ✓ Pertinence du projet quant à son contexte ;
- ✓ Pertinence du choix des régions cibles ;
- ✓ Stratégie de mise en œuvre ;
- ✓ Formulation du produit 1 du projet ;
- ✓ Prise en compte de la dimension genre ;
- ✓ Implication des communautés locales ;
- ✓ La nécessité des indicateurs de résultats dans le cadre de ressources ;
- ✓ Arrangements de gestion du projet ;
- ✓ Prise en compte des synergies avec les projets sur le terrain dans les zones ciblées.

A l'issue des échanges, les membres du CLEP ont convenu des actions ci-après afin d'améliorer le document du projet :

- Reformuler l'intitulé du produit numéro 1 dans le cadre des ressources pour mieux refléter le résultat attendu par le projet ;
- Corriger la durée effective du projet ;
- Reformuler les indicateurs des produits pour des indicateurs de résultats

- Présenter la stratégie de mise en œuvre du projet y inclus la définition claire des rôles et responsabilités des différents partenaires dans la mise en œuvre ; expliciter en particulier le rôle des ONG dans la mise en œuvre des activités ;
- Faire ressortir dans le document du projet les opportunités de synergies avec les différents projets/programmes du PNUD et des autres agences/secteurs existants ;

Toutes ces propositions seront intégrées dans le document du projet avant sa signature.

### **Recommandation :**

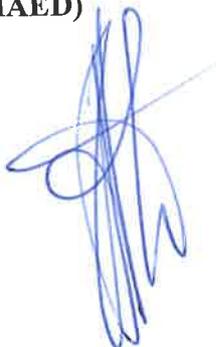
Le Comité recommande au Représentant Résident, d'approuver le « Projet conjoint pour le relèvement des populations affectées par les situations d'urgence de 2012 et 2013 dans les régions du Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Tagant, Hodh el Gharbi et le Hodh el Chargui-Relèvement Précoce », sous réserve de la prise en compte de toutes les observations et commentaires ci-dessus du CLEP.

**Fait à Nouakchott, le 27 Mars 2014**

José Lévy,  
Représentant Résident Adjoint des Programmes



Mr. Ahmede Ould DIH,  
Chef de Service des Stratégies/SP/DGPESD au Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)



Liste de participants à la réunion du CLEP organisée le 27 Mars 2014 au PNUD

Nom et Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signatures
LEVY, JOSÉ	PNUD	PRR/P	32178270	Jose.Levy@unp.org	
ERHOSSEN TEJOUATI	PNUD	Ch. S&E	22662994	erhossen.tejouati@unp.org	
Sekou Oumar Coulibaly	PNUD	ep/4LP	22366418	sekou.oumar.coulibaly@unp.org	
Abou Abulyaye Diello	PNUD	AP/Convenance	22364113	abou.abulyaye.diello@unp.org	
Ahmede. Diu	CS/SN/DSP/MAED	chef service	3634218	ahmede.diu@unp.org	
Limam Abdawā	PNUD	CP/Ens	22188104	limam.abdawā@unp.org	
Ely ould oudeika	MAED	MA-DSP	46407066	ely.ould.oudeika@unp.org	
Oumou Sow	PNUD	R. Rapide	22962424	oumou.sow@unp.org	

Réf: 154.

Nouakchott, le 02 Avril 2014

A Monsieur Ahmede ould Dih, Chef de Service  
des Stratégies/SP/DGPESD au MAED

Objet : Signature des documents du procès-verbal  
de la réunion du CLEP du Projet japonais

Monsieur,

Suite à la réunion du Comité Local d'Evaluation de Projet (CLEP), j'ai l'honneur de vous soumettre  
le procès-verbal en objet pour signature.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute  
considération.



José Levy,  
Représentante Résidente Adjoint des Programmes

**Monsieur Ahmede Ould DIH,**  
Chef de Service des Stratégies/SP/DGPESD au MAED

